

Sujet : [INTERNET] à l'intention de monsieur le commissaire enquêteur

De : "> pat.guitt@free.fr (par Internet)" <pat.guitt@free.fr>

Date : 18/10/2017 20:04

Pour : ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Veillez trouver en pièce jointe mon avis.
Cordialement Patrick Guittonneau.

— Pièces jointes : —

carriere.odt

21,5 Ko

Mr GUITTONNEAU Patrick
15 rue de la Fosse neuve
La Boudiniere
Poulligny st Pierre

Monsieur le commissaire,

Pour ma part, j'ai conservé une bâtisse pendant 35 ans, située sur la parcelle ZL2899, dans l'espoir d'y passer des moments et une retraite paisible dans un cadre agréable et calme. Me voici actuellement face à ce projet qui s'oppose totalement à mes espérances en n'apportant que bruit, paysage dénaturé, poussières.

Ce patrimoine se retrouve dévalorisé ce qui n'est pas du tout pris en compte dans ce dossier ou l'aspect humain est inexistant.

Je suis inquiet pour mon épouse asthmatique, qui, au moment d'une visite des abords d'une carrière similaire, a tout de suite ressenti les effets de la poussière qui se dégage du site. Il m'est difficile de croire qu'il n'y aura aucune nuisance après avoir visité les abords de ce genre de carrière.

Me voici confronté à un dilemme : habitation inhabitable et peut être invendable.

En plus du risque de nuisance dues aux rejets de poussières, le bruit émit par l'exploitation de la carrière, estimé à 57 dB au niveau de mon habitation, me laisse dubitatif sur la véracité de cette estimation et du ressenti réel.

Comment seront gérés les envols de poussières pendant les périodes de gel? Les vents dominants en hiver sont de Nord et Nord/Ouest dirigeant directement les poussières vers ma propriété.

Après mes doléances personnelles, je déplore la disparition du chemin communal, souvent emprunté par les observateurs de la faune et qui permet un parcours de promenade proche du hameau de la Boudinière.

Pourquoi les parcelles Z58 et Z59 n'apparaissent pas dans le projet alors qu'elles se trouvent dans les promesses de vente de l'entreprise exploitante ? Celles ci se trouvent encore plus à proximité du hameau de la Boudinière. Sommes nous en face d'une future extension ?

La consommation annoncée d'un m³ d'eau/jour me semble minorée car il est prévu : 1 m³/jour pour réduire les envols de poussières plus l'arrosage des pistes, a cela s'ajoute 96 litres/heure pour le concasseur.

Il est prévu le concassage de matériaux non naturel, de quel nature sont il ? Quelles poussières seront dégagées.

Je suis solidaire avec les opposants de ce projet qui se sont investis pour un choix de vie en milieu rural où l'on peut espérer un cadre de vie de qualité.

Je m'oppose a ce projet qui n'est pas d'intérêt public ,pour cela je vous demande monsieur le commissaire de donner un avis défavorable .